

AVIS

INSCRIPTION À L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Saviez-vous que l'élève inscrit(e) à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales en vertu du nouveau régime pédagogique doit, depuis le 1^{er} janvier 1998, réussir l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature pour obtenir son DEC.

Quand a lieu l'épreuve ?

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur tient 3 séances d'examens par année. Les examens ont lieu au mois de mai, août et décembre.

Pour connaître les dates exactes, veuillez consulter le site du Ministère à l'adresse : <http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/epreuves-de-langue/epreuve-uniforme-de-francais/calendrier-des-epreuves/>

Vous pouvez également communiquer avec le Cégep à distance en composant le 1 800 665-6400 ou le (514) 864-6464 poste 4714.

Conditions pour s'inscrire?

Vous devez être en voie de réussir le cours 601-103-MQ « Littérature québécoise » et avoir réussi les cours 601-101-MQ « Écriture et littérature » et 601-102-MQ « Littérature et imaginaire ».

Quand s'inscrire?

Votre inscription doit se faire 4 semaines avant la date de passation de l'épreuve. Une confirmation d'inscription vous est par la suite acheminée.

Où a lieu l'épreuve?

L'épreuve peut être passée dans un CEGEP de votre région.

Comment s'inscrire?

Si vous êtes inscrit(e) en commandite au Cégep à distance, vous devez vous inscrire auprès de votre collègue.

Si vous êtes inscrit(e) sans commandite, vous devez compléter le verso de ce formulaire et le faire parvenir au Cégep distance par télécopieur au 514-864-6400.

